

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(21\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin au sous-préfet de Vervins, 24 février 1881](#)

Jean-Baptiste André Godin au sous-préfet de Vervins, 24 février 1881

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[24 février 1881](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Leroux, Gabriel](#)

Lieu de destinationVervins (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur la délégation cantonale : Godin conteste les griefs de négligence de la part de membres de la délégation cantonale à son encontre ; chacun d'eux sait parfaitement, selon lui les communes qui lui sont assignées ; il communique au sous-préfet la liste des délégués et des communes auxquelles ils sont assignés (copiée folio 384v).

Notes

- Destinataire : Gabriel Leroux est sous-préfet de l'arrondissement de Vervins du 30 décembre 1877 au 8 octobre 1884.
- La délégation cantonale est un organe d'inspection de l'instruction primaire constitué par la loi du 15 mars 1850 sur l'instruction primaire et secondaire (titre III, chapitre IV) (voir en ligne : <https://www.education.gouv.fr/loi-relative-l-enseignement-du-15-mars-1850-3800>, consulté le 16 mai 2023).

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page

de la lettre.

Mots-clés

[Critiques](#), [Éducation](#)

Personnes citées

- [Delaby \[monsieur\]](#)
- [Delorme, Jacques Philippe](#)
- [Devillers \[monsieur\]](#)
- [Doyen \[monsieur\]](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Guiard \[monsieur\]](#)
- [Jourdain \[monsieur\]](#)
- [Lafon \[monsieur\]](#)
- [Laurent \[monsieur\]](#)
- [Lefèvre \[monsieur\]](#)
- [Paradis \[monsieur\]](#)
- [Tanneur, Célestin Constant](#)

Lieux cités

- [Aisonville-et-Bernoville \(Aisne\)](#)
- [Audigny \(Aisne\)](#)
- [Bernot \(Aisne\)](#)
- [Flavigny-le-Grand-et-Beaurain \(Aisne\)](#)
- [Flavigny-le-Petit, Guise \(Aisne\)](#)
- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Hauteville \(Aisne\)](#)
- [Iron \(Aisne\)](#)
- [Lavaqueresse \(Aisne\)](#)
- [Lesquielles-Saint-Germain \(Aisne\)](#)
- [Longchamps, Vadencourt \(Aisne\)](#)
- [Macquigny \(Aisne\)](#)
- [Malzy \(Aisne\)](#)
- [Marly-Gomont \(Aisne\)](#)
- [Monceau-sur-Oise \(Aisne\)](#)
- [Noyales \(Aisne\)](#)
- [Proisy \(Aisne\)](#)
- [Proix \(Aisne\)](#)
- [Romery \(Aisne\)](#)
- [Vadencourt \(Aisne\)](#)
- [Villers-lès-Guise \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (21)

Collation2 p. (383r, 384v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise 14 février 91

Monsieur le
Sous-Préfet,

Je comprends difficilement
la réclamation qui vous a
été adressée par plusieurs
membres, d'ici vous, de
la délégation cantonale
de Guise, pour l'instac-
tion primaire.

Chacun d'eux sait par
faitement quelles communes
lui sont assignées; et
cela en vertu de délibé-
rations prises conformé-
ment aux instructions

prélectorales. Il se peut
que vos membres peu
empresés d'assister aux
réunions aient oublié ces
délibérations, mais ce
n'est pas un motif
pour me les imputer
à négligence.

Je vous remets ci-joint
contre la liste des délégués
et celle des communes.

Veuillez agréer,
Monsieur le sous-préfet,
l'assurance de ma
considération parfaite.

Godin

M. M. Gadin ——— Crisinville.
 Delorme ——— Staigny le petit
 Lanneur. ——— Bernot et Guise
 Guiard ——— Marquignies
 Lefèvre ——— Loquielles et Vaches courtes
 Devillers ——— Langueresse - Cuignies
 Juge de Pain ——— Noyal et Hautville
 Doyen ——— Nouveau sur Vise
 Lafon ——— Longchamps et Prais
 Jourdain ——— Staigny le g^d Beaurain et Guise
 Paradis ——— Villers et Hiron
 Delaby ——— Marly et Pommery
 Laurent ——— Malzy et Praisy.